

Famille Pose Libre  
Famille Encastrable

**DUREE DE LA GARANTIE**

	Sans enregistrement GCPLUS	Avec Enregistrement GC+
<b>AEG</b>	1 an pièces	2 ans Pièces Mo et déplacement
<b>Electrolux</b>	1 an pièces	2 ans Pièces Mo et déplacement
<b>Faure</b>	1 an pièces	2 ans Pièces Mo et déplacement



Pour vous connecter et connaître le coût de l'abonnement annuel à GCPLUS <https://www.gcplus.fr/>

Vous souhaitez vous abonner ? Informez votre commercial FINDIS qui demandera votre adhésion

**Les exclusions de garantie :**

- Les pièces esthétiques ou consommables.
- Les accessoires.
- Les problèmes liés à l'installation (Ex : Mauvais raccordement).
- Les appareils de second choix ou vendus aux enchères.
- L'utilisation différente de leur destination (Ex : Usage professionnel).
- Non-respect des consignes d'utilisation.
- Défaut d'entretien.
- Dommages dû à la corrosion.
- Avaries de transport ("casses occultes").

## PANNE A LA MISE EN SERVICE

Cette procédure est valable si la panne est constatée à la mise en route et franche

### PROCÉDURE :



Prendre contact avec l'assistance technique au 08.09.100.100 ou mail [technique.frs@electrolux.fr](mailto:technique.frs@electrolux.fr) pour établir un diagnostic.

La réparation est avant tout privilégiée. Si une pièce défectueuse est constatée par l'assistance technique, une nouvelle pièce sera à commander sur AGORA.

- En cas de panne lourde, confirmée par Electrolux, faire une demande d'accord pour avoir auprès de la marque.
- Toute reprise sera soumise à l'acceptation de l'Inspecteur Technique Régional.

### **DOCUMENTS ET PIÈCES A FOURNIR :**



- Référence, numéro de série, descriptif précis de la panne.
- Facture d'achat client final, facture d'achat à la plateforme.
- Produit neuf, tous les accessoires, manuel d'utilisation.

## APPAREIL SOUS GARANTIE

### PROCÉDURE :



Prendre contact avec l'assistance technique au 08.09.100.100 ou par mail [technique.frs@electrolux.fr](mailto:technique.frs@electrolux.fr) pour établir un diagnostic

En cas de panne lourde, confirmée par Electrolux, faire une demande d'accord pour avoir auprès de la plate-forme.

### CAS PARTICULIERS :

#### **Appareil à pannes multiples :**

- A la 3ème panne d'un appareil sous garantie, faire une demande d'accord de retour pour avoir au fournisseur. Chaque reprise sera validée par l'Inspecteur Technique.

### **DOCUMENTS ET PIÈCES A FOURNIR :**



- Référence, numéro de série, descriptif **précis** de la panne.
- Facture d'achat client final ou facture d'achat à la plateforme.
- Fiche de liaison (voir annexes).
- Tous les justificatifs des précédentes interventions pour les pannes multiples.

**APPAREIL HORS GARANTIE****PROCÉDURE :**

Retour du produit en station technique agréée pour établissement d'un devis de réparation (voir annexe 1 - liste des stations techniques).

**DOCUMENTS TECHNIQUES et PIÈCES DETACHÉES**[www.agoraplus.com](http://www.agoraplus.com)**CONTACTS SAV**

<b>Assistance Pro :</b>	08.09.100.100 <a href="mailto:technique.frs@electrolux.fr">technique.frs@electrolux.fr</a>
<b>Service consommateurs :</b>	08 90 71 03 44 <a href="mailto:info.conso@electrolux.fr">info.conso@electrolux.fr</a> <b>Prise de RDV en ligne</b> <a href="https://www.electrolux.fr/support/book-a-service/">https://www.electrolux.fr/support/book-a-service/</a>
<b>Service pièces détachées :</b>	03 44 62 21 62 <a href="http://www.agoraplus.com">www.agoraplus.com</a>
<b>Accès site technique :</b>	<a href="http://www.agoraplus.com">www.agoraplus.com</a>